

MAIRIE DE GAUSSON

Tél. : 02.96.28.72.13

mairie.gausson@orange.fr

www.mairie-gausson.bzh

AVRIL 2022

ETAT CIVIL :

De plus en plus de familles ne souhaitent pas que les informations (naissance, mariage, décès) figurent sur le bulletin. Par conséquent, ces informations seront insérées sur demande.

REMERCIEMENTS :

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de **Rozenn LABBE**, sa famille remercie toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

Pierre TANGUY et ses enfants remercient toutes les personnes ayant pris part à leur peine lors du décès brutal de Pascal DOLO leur beau-frère et oncle.

CEREMONIE DU 8 MAI :

Pour célébrer la victoire du 8 mai 1945, une cérémonie aura lieu à 11h00 au monument aux morts. RDV à la Mairie à 10h45. Cette cérémonie sera suivie d'un pot de l'amitié.

L'association des anciens combattants de Gausson recherche des volontaires (jeunes hommes ou jeunes filles) pour devenir porte-drapeau. Le rôle du porte-drapeau consiste à rendre hommage, au nom de la Nation Française, aux combattants et disparus. Prendre contact avec Mr Julien KEROMEST, Président de l'Association des Anciens Combattants de Gausson. Tél : 06.31.99.95.85.

LOTISSEMENT « LE VERGER D'ANTAN » :

4 Lots viabilisés à vendre – de 771 m² à 955 m² au prix de 19 Euros le m².

Contact : Mairie de Gausson – 02 96 28 72 13



GAUSSON
Le Verger d'Antan
19€
le m²
A VENDRE
Terrains viabilisés
de 771m² à 955m²
RENSEIGNEMENTS / MAIRIE 02 96 28 72 13

Parcelles :
1 : 793m²
2 : 869m²
3 : 771m²
4 : 955m²

BEBS LECTEURS A GAUSON :

Le jeudi 30 juin de 10h00 à 11h00 à Gausson – Bibliothèque –

Inscription : CIAS Loudéac – Tél : 02 96 66 60 50

RESULTATS ELECTIONS PRESIDENTIELLES :

1^{ER} tour : 10/04/22 – Inscrits : 500 – Votants : 386 – Exprimés 371

Mme Nathalie ARTHAUD : 0	Mr Fabien ROUSSEL : 9	Mr Emmanuel MACRON : 107	Mr Jean LASSALLE : 27
Mme Marine LE PEN : 94	Mr Eric ZEMMOUR : 12	Mr Jean-Luc MELENCHON : 61	Mme Anne HIDALGO : 2
Mr Yannick JADOT : 17	Mme Valérie PECRESSE : 30	Mr Philippe POUTOU : 1	Mr Nicolas DUPONT AIGNAN : 11

2^{ème} tour : 24/04/22 – Inscrits : 500 – Votants : 393 – Exprimés : 354

Mr Emmanuel MACRON : 208	Mme Marine LE PEN : 146
-----------------------------	----------------------------

ELECTIONS LEGISLATIVES :

1^{er} tour : Le 12 juin 2022 – 2^{ème} tour : le 19 juin 2022

RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du 25^{ème} anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Quelles pièces justificatives apporter ? carte Nationale d'Identité – livret de famille –

De ce fait il est indispensable pour pouvoir convoquer le jeune de disposer d'une adresse mail, en priorité la sienne, à défaut celles des parents ainsi que son numéro de téléphone portable.

RENCONTRE DE L'EMPLOI A LOUDEAC :

Pôle Emploi organise un job dating pour les mobiles-home Louisiane de Loudéac par l'intermédiaire de l'agence Adecco Onsite. De nombreux postes à pourvoir (électricité-plomberie-menuiserie-bon bricoleur...) : **le 12 mai 2022 à 9h30** au sein de la Maison de l'emploi de Loudéac - 1 rue de la Chesnaie - 22600 LOUDEAC. Intéressé (e) : Rapprochez-vous de votre agence Pôle emploi ou de votre conseiller – uniquement sur inscription.

LE PASS'ENGAGEMENT :

Qu'est-ce que c'est ? Le Pass'Engagement propose aux jeunes de s'engager bénévolement dans une association costarmoricaïne ou un centre social sur une action visant à rendre service aux personnes (solidarité, jeunesse, personnes âgées, aide aux devoirs...). En échange de cet engagement (2 heures minimum par semaine), de septembre 2022 à juin 2023, un financement est accordé pour soutenir un projet personnel et/ou professionnel octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €.

Le Pass'Engagement

Un dispositif pour les **18-25 ans**

Quels sont les bénéficiaires ?

Les jeunes de 18 à 25 ans, quelle que soit leur situation, domiciliés sur le territoire des Côtes d'Armor depuis plus de 6 mois (jeunes issus du territoire et/ou justifiant d'une adresse dans les Côtes d'Armor).

Quelles sont les démarches ? > Date limite de dépôt des candidatures : 1er juin 2022

Le dossier de candidature est à télécharger sur cotesdarmor.fr ou caf.fr ou à retirer à la Maison du Département « Rue de la Chesnaie à LOUDEAC. Une fois le dossier dûment renseigné, accompagné des pièces demandées, le jeune doit l'adresser au référent de la Maison du Département **Riwan COSQUER**, Chargé de développement territorial et social - MDD Loudéac - Tél : 02.96.28.11.01 ou 07.86.87.33.39 Riwan.COSQUER@cotesdarmor.fr

Un entretien obligatoire permettra ensuite de cerner vos motivations, votre engagement et d'échanger sur votre projet.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Liste des subventions attribuées aux associations :

ASSOCIATION	VOTE DU C.M. 2022	ASSOCIATION	VOTE DU C.M. 2022
A.F.R	150.00	Classe découverte	1 000.00
A.F.N - U.N.C	300.00	FC LIE	1 000.00
C.C.J.A.	80.00	Don du Sang	30.00
Foyer des Jeunes	500.00	La Croix d'Or	30.00
Société de Chasse	160.00	ADAPEI	30.00
Fête de Noël des Ecoles	600.00	Association ANIO THELO (Ukraine)	300.00
A.D.M.R	150.00	CFA Plérin	90.00
APE Ecole Communale	1 000.00	Chambre des métiers Ploufragan	30.00
		Banque alimentaire	60.00

Examen du compte administratif 2021 de la commune :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 439 599.91 € Recettes : 543 519.99 € Soit un excédent de clôture de 103 920.08 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 323 288.13 € Recettes : 483 381.74 € Soit un excédent de clôture de 160 093.61 €

Le Compte de Gestion et le compte administratif 2021 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents (Mme le Maire n'a pas pris part au vote).

Le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement constaté au Compte administratif 2021 en section d'investissement du Budget 2022, soit 103 920.08 €

Vote des taux d'imposition 2022 :

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022, soit :

Taxe foncière (bâti) : 35.96 % (taux communs : 16.43 % + taux département : 19.53 %) -

Taxe foncière (non bâti) : 67.28%

Budget de la commune 2022 :

Le budget de la Commune a été proposé au Conseil Municipal. Il s'équilibre à la somme de 534 948 € en section de Fonctionnement, et à 507 839 € en section d'Investissement, le Budget est adopté à l'unanimité des membres présents.

Examen du Compte Administratif 2021 – Eau et Assainissement :

Le Conseil prend connaissance du compte administratif 2021 :

Section de fonctionnement : Dépenses : 77 951.63 € Recettes : 71 755.07 € Excédent 2020 : 46 931.83 €
Soit un excédent de clôture de 40 735.27 €

Section d'Investissement : Dépenses : 10 543.00 € Recettes : 28 180.23 € Excédent 2020 : 46 931.83 €
Soit un excédent de clôture de 97 403.73 €

Le Compte de Gestion et le Compte Administratif ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

Mme le Maire n'a pas pris part au vote.

Budget 2022 – Eau :

Le Conseil Municipal procède ensuite au vote du budget 2022 qui s'équilibre en section de Fonctionnement à 113 036 € et en section d'Investissement à 124 404 €. Le budget est voté à l'unanimité des membres présents.

Budget 2022 – Lotissement « Le Verger D'Antan »

Le Conseil Municipal procède au vote du Budget 2022 qui s'équilibre en section d'exploitation à 62 905 € et en section d'investissement à 62 900 €

Devis panneau « Le Verger d'Antan » : Mme Le Maire fait part d'une demande de devis auprès de la Société CITANIA (Panneau de 3 m x 2m) pour un panneau de commercialisation (Coût : 1 764 € TTC).

Le Conseil Municipal valide le devis proposé. Ce panneau de commercialisation du Lotissement « Le Verger d'Antan » sera exposé en double face en bordure de l'axe Loudéac -St Brieuc au niveau du Tourlanquin sur un terrain de Mr Robert Lamandé.

Devis terrain de foot :

Un projecteur du terrain de foot est défectueux. Un devis a été sollicité auprès du SDE pour le remplacement de ce projecteur pour un montant de 2 112,48 € sachant que la part revenant à la commune est de 1 271,40 €.

Mme Le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour le changement de ce projecteur. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Devis Bacs à fleurs :

Mme Le Maire présente un devis de chez Quéguiner : 6 bacs à fleurs en remplacement des bacs situés sur le parvis de l'église. Coût du devis : 1 159,94 €. Le Conseil Municipal valide la proposition.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2022/2023 :

Demandes de création d'un point d'arrêt : Afin d'organiser au mieux la rentrée de septembre 2022, les familles qui souhaiteraient des adaptations de circuits sont invitées à déposer leurs demandes **écrites** en Mairie **avant le 31 mai 2022**. Au-delà de cette date, les demandes d'aménagements ne pourront plus être prises en compte.

Conditions :

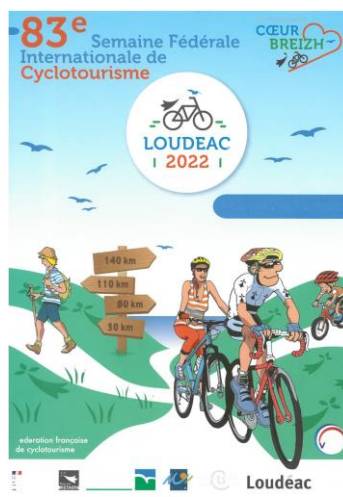
En application du règlement des transports scolaires de la Région Bretagne, la demande de création de point d'arrêt **sera automatiquement rejetée** dans les cas suivants :

- Un arrêt existant est situé à moins de 500 m de l'arrêt demandé
- L'arrêt est sollicité pour un élève en dérogation de scolarité
- L'arrêt demandé nécessite :
 - un demi-tour du véhicule ou une marche arrière (manœuvre dangereuse)
 - un stationnement du véhicule à proximité d'une courbe
 - un stationnement du véhicule en sommet ou en bas de côte
 - L'arrêt nécessite un allongement trop important du temps de parcours.

83EME SEMAINE FEDERALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME A LOUDEAC :

La semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme à lieu cette année à Loudéac. Elle se déroulera du **31 juillet au 7 Aout 2022**. De nombreuses animations seront organisées sur le territoire.

Plus d'infos sur www.sf-loudeac.bzh



FRELONS ASIATIQUES :

La campagne 2022 de lutte collective contre le frelon asiatique débute le 1er avril.

Depuis 2017 Loudéac Communauté est engagé avec la FGDON 22 (Fédération Départementale de Groupement de Défense contre les Organismes Nuisible) dans la lutte collective contre les frelons asiatiques. Le plan de la lutte départemental permet l'élimination systématique des colonies de frelons asiatiques au fur et à mesure de leur découverte, évitant ainsi un trop grand nombre de frelons dans notre environnement à l'automne, époque où leurs nids sont à apogée. Ne pas détruire un nid colonisé en cours de saison représente un risque de recolonisation d'un territoire et accroît le risque d'un impact fort du frelon asiatique sur la biodiversité, l'apiculture et la santé / sécurité humaine.

Loudéac communauté participe financièrement à hauteur de 50% du montant d'intervention de destruction dans la limite de 150 € par opération du 1er avril au 30 novembre. Vous trouverez une liste d'entreprises intervenantes agréées en mairie.

OFFRE D'EMPLOI :

La Menuiserie ROUXEL recherche un chef d'équipe menuisier (H/F) en CDI en 35h ou 39h. Contacter la menuiserie ROUXEL au 02 96 28 73 43 et/ou déposer votre candidature au bureau situé à 45, Rue Anatole Le Braz à Loudéac.

LOCATION APPARTEMENT A GAUSSON :

Location appartement type 2 au bourg de Gausson – chauffage électrique – Loyer : 294,34 Euros – Contact : Côtes d'Armor Habitat : 02.96.76.23.37

RECHERCHE MOBYLETTE OU SOLEX EN L'ETAT :

Tél : 06 23 49 56 59

A DONNER :

Terre végétale – Bourg de Plouguenast : 02.96.28.71.61